



Formulaire de demande de certificat d'autorisation

Changement d'usage et d'occupation

1. Renseignements sur l'identité du demandeur			
Nom de l'entreprise (le cas échéant) :			
Nom de famille (lettres moulées) :		Prénom (lettres moulées) :	
Adresse (numéro, rue, bureau) :			
Ville :		Province :	Code postal :
Téléphone :	Poste :	Courriel :	

***N.B. Le requérant est la seule personne-ressource qui recevra les communications liées à la demande.**

2. Renseignements sur l'identité du propriétaire de l'immeuble (si différent du requérant)			
Nom de l'entreprise (le cas échéant) :			
Nom de famille (lettres moulées) :		Prénom (lettres moulées) :	
Adresse (numéro, rue, bureau) :			
Ville :		Province :	
Téléphone :	Poste :	Courriel :	

3. Renseignements sur l'identité de l'entrepreneur (si différent du requérant)			
Nom de l'entreprise (le cas échéant) :	N° RBQ :	N° NEQ :	
Nom de famille (lettres moulées) :		Prénom (lettres moulées) :	
Adresse (numéro, rue, bureau) :			
Ville :		Province :	
Téléphone :	Poste :	Courriel :	

4. Localisation des travaux	
Adresse :	
Numéro de lot (X XXX XXX) :	Numéro de matricule (XXXX-XX-XXXX) :

5. Renseignements relatifs à la demande			
Usage principal actuel :	☐ Résidentiel	☐ Commercial	☐ Industrie
	☐ Institutionnel	☐ Agricole	☐ Mixte
Usage principal projeté :	☐ Résidentiel	☐ Commercial	☐ Industriel
	☐ Institutionnel	☐ Agricole	☐ Mixte
Date prévue de début des travaux (aaaa-mm-jj) :			
Date prévue de fin des travaux (aaaa-mm-jj) :			
Date de début d'exercice du nouvel usage :			
Coût prévu des travaux (avant les taxes et excluant le coût du terrain) :			
Description détaillée du projet :			

6. Renseignements complémentaires
Dimensions et superficie du local dans lequel le nouvel usage sera exercé :
Raison sociale du nouvel occupant :
Autres, précisez :

7. Documents joints à la demande
☐ Un plan à l'échelle localisant les travaux visés sur le terrain ou dans le bâtiment.
☐ Une copie du bail, le cas échéant.
☐ Une copie de l'autorisation d'accès émise par le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) lorsque la demande est située sur un terrain comprenant une entrée charretière donnant sur une route relevant du MTMD.
☐ Pour tout nouvel usage de type « Fermette », le mode de disposition et d'entreposage des fumiers.
☐ Pour tout usage non agricole situé en zone agricole, une copie d'une autorisation ou d'une déclaration requise en vertu de la <i>Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles</i> .
* Vous devez soumettre les plans et documents requis en format PDF, ainsi qu'en copie papier.

8. Conditions de délivrance

Certaines conditions additionnelles à l'émission du certificat d'autorisation

- Selon la nature de l'usage souhaité, le projet peut être assujéti au *Règlement sur les usages conditionnels* ou au *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* en vigueur. Une demande d'usage conditionnel ou de PPCMOI doit alors être déposée au fonctionnaire désigné et doit être conforme aux objectifs et aux critères prévus dans ces mêmes règlements. Une demande d'usage conditionnel et de PPCMOI requiert l'approbation du Conseil municipal. De plus, la résolution par laquelle le Conseil municipal approuve une demande de PPCMOI assujétiée à une analyse de conformité de la part de la MRC. Le certificat d'autorisation ne peut être émis qu'après l'approbation de la demande d'usage conditionnel par le Conseil municipal ou de l'obtention du certificat de conformité de la MRC, selon le cas.

9. Signature

Le requérant d'un permis de construction ou d'un certificat d'autorisation, s'il n'est pas propriétaire de l'immeuble visé par ce permis ou certificat, est responsable d'obtenir toute autorisation nécessaire auprès du propriétaire de l'immeuble ou de tout titulaire d'un droit réel dans celui-ci, préalablement à l'exécution des travaux projetés.

Le requérant soussigné certifie que les données contenues dans la présente demande et dans les documents qui y sont joints sont vraies, exactes et complètes.

La délivrance d'un permis ou certificat, l'approbation des plans et devis ainsi que les inspections faites par un fonctionnaire sont des opérations à caractère administratif et ne doivent pas être interprétées comme constituant une garantie de la qualité des plans, devis et travaux ou de conformité avec les lois et les règlements applicables à ces travaux. Les dispositions des règlements d'urbanisme doivent être satisfaites non seulement au moment de la délivrance du permis, mais en tout temps après la délivrance de celui-ci.

Signature du requérant :

Date (aaaa-mm-jj) :

Veuillez nous faire parvenir votre demande de permis au bureau municipal au 65, rue Lessard ou par courriel à urbanisme@matha.ca. Au besoin, contactez-nous au 450-886-3867.